

**Procès-verbal de l'organisation des élections des membres du Comité Directeur de la Ligue
Bretagne**

Points relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 26 juin 2021

Clubs présents ou représentés voir liste figurant en annexe.

① Représentation des clubs et quorum

L'Assemblée Générale de la Ligue Bretagne se compose à la date du 26 juin 2021 de 11 clubs représentant ~~23~~ ³¹ voix.

Le quorum est de ~~4~~ ⁶ clubs représentant ~~8~~ ³¹ voix. Sont présents ou représentés ~~6~~ ⁶ clubs représentant ~~45~~ ⁴⁵ voix. Le quorum se trouve atteint. L'Assemblée Générale peut alors valablement délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

(Transcription des difficultés concernant la représentation des clubs)

② Recevabilité des candidatures

Les candidats sont :

Candidats	
1	LAUDREN Bruno
2	LE CUNFF Yann
3	MANDON Marion
4	PICARD Roland

③ 1^{er} tour de scrutin

Il s'agit de compléter le comité directeur de la Ligue qui contient à ce jour 5 membres alors qu'il y a 10 postes à pourvoir.

Chaque Président ou représentant de club en signant la liste d'émargement a reçu les bulletins de vote (il a été demandé à chaque Président ou représentant de bien vérifier le nombre de voix et de bulletins dont il disposait).

Les résultats sont les suivants :

Voix nuls. ~~0~~ Voix blanches. ~~0~~ Suffrages exprimés. ~~40~~ ⁴⁰ 45

La majorité absolue des suffrages est de ~~21~~ ²³ voix.

	Candidats	Voix	Décision
1	LAUDREN Bruno	40 45	EP
2	LE CUNFF Yann	37 42	EP
3	MANDON Marion	40 45	EP
4	PICARD Roland	40 45	EP

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, voici les personnes qui viennent compléter le Comité Directeur de la Ligue.

LAUDREN Bruno
LE CUNFF Yann
MANDON Marion
PICARD Roland
LAUDREN Bruno

Election du Président de la Ligue

Le Comité Directeur une fois complété s'est réuni immédiatement. Il décide de

présenter à l'Assemblée

Général(e) ~~Madame/Mademoiselle/Monsieur~~ Lowen VALLET au poste de Président.

Les résultats des votes sont les suivants :

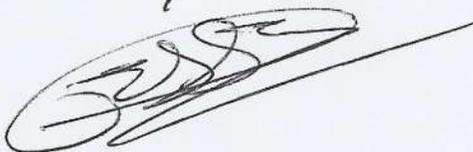
Pour ...42... Contre ...0... Nuls 3

~~Madame/Mademoiselle/Monsieur~~ Lowen VALLET est élu(e) Président(e).

L'organisation des élections se terminent à 15h05

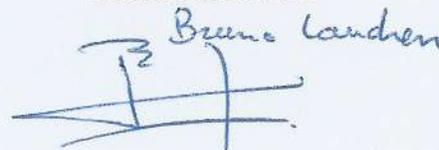
Secrétaire de séance

Freddy Pessel



Président de séance

Bruno Landren



N.aff	Club	Voix 19/20	Aff 19/20	Total lic	voix élec	Aff 20/21	Président	Ligue		VOIX
								Réprésenté	Signature	
220001	CEPS DINAN ARMOR HAPKIDO	1	3	OUI	311	8	ROUANET LAURENT	FESTO Yann		1 3 5 1 1 8
290705	ZEN DO	1	3	OUI	330	8	ALVES DANIEL	JEAN JA COUÉ BOUTTEAU		1 1 8
290708	DOUARDENEZ HAPKIDO TTANG KKEUT DOJANG	1	0	non	0	0				
350982	ASS.RENNAISE HAPKIDO COREËN	1	3	OUI	381	9	LURON ISABELLE	Luron Isabelle		1 1 1 1 9
350986	USC DE CHAVAGNE HAPKIDO	1	1	OUI	125	4	TRAVERS NATHALIE			1 1 4
350987	DOJO CLUB JANZEEN	1	2	OUI	205	6	BILLET JEROME			1 1 6
350991	JEONG TONG TAEKWONDO DOJANG	1	3	OUI	344	8	MANO LYDIE	Djibri DAÏÉ		1 1 8
350992	CHONKWON TKD CHANTEPIE	1	3	OUI	367	9	PENIGAUULT MARINE	Loana de la		1 1 1 9
560562	SANKOFA TAEKWONDO	1	2	OUI	111	4	ISMAILI MUSTAPHA	ISMAILI Mustapha		1 1 4
560823	SANKOFA MA TKD	1	2	OUI	86	3	ABERNOT JOHAN	ABERNOT JOHAN		1 3
560825	ASC ACTIVITES SOCIO CULTURELLE DE BELLE ILE	1	1	OUI	35	2	THUILLIER JOEL			2 2

Total clubs 11 61
 Total voix 23
 Quorum clubs 4 8
 Total voix 3,5 4 3

Procès Verbal de l'organisation des élections des Délégués de clubs de Bretagne

Réunions du samedi 26 juin 2021

Département 22

Le département 22 comprend 1 clubs représentant 3 voix.

Le quorum n'ayant pas été atteint le 12 décembre 2020, les élections peuvent se dérouler sans conditions de quorum. Cependant, seul un licencié d'un club du département 22 peut représenter le club.

Tour unique de scrutin

Délégués 22			
Titulaire	Suppléant	Voix	Décision
ROUANET Laurent	FESTOC Yann	3	Elu

Secrétaire de séance

Freddy Pessel

